

## **PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PATRICK YACE**

### **PRIORITE A L'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES :**

Les actions de l'équipe de gestion de la commune de Jacquville commenceront par le recensement des besoins et identification des compétences. Il s'agira tout au long de la mandature de :

#### **PROMOUVOIR LA FILIERE PECHE :**

La filière pêche requiert un ensemble de compétences qui vont de la pêche à la distribution des produits de la pêche, en passant par la maintenance des équipements (filets, moteurs, bateaux etc.). Elle est susceptible de fournir des emplois à un grand nombre de personnes ; des femmes et des hommes.

- Réhabiliter et faire la promotion de l'école de pêche
- Recenser et sélectionner les jeunes gens dans les villages et la ville de Jacquville, intéressés par l'activité de la pêche, de façon à les organiser en petites unités et les équiper.
- Les activités de distribution des produits de la pêche seront confiées à des organisations de femmes constituées à cet effet. Ces femmes devront être équipées en équipements de conservation.
- Dans le même esprit, les activités d'aquaculture seront développées au niveau du front lagunaire.

### **ORGANISER L'INSERTION DES JEUNES DANS LES ACTIVITES DE SECURITE.**

#### **La sécurité des plages**

Depuis l'avènement du pont de Jacquville, l'activité touristique s'est accrue de façon importante, tant au niveau de l'afflux d'estivants durant les week-ends, que de la multiplication des structures d'accueil : Plages aménagées, hôtels et maquis. Ce regain d'activité a cependant engendré un accroissement de l'insécurité sous toutes ses formes ; noyades, accidents de la circulation, rixes et bagarres, etc. Ce phénomène est au cœur de nos préoccupations. L'équipe de gestion de la commune s'attèlera donc à :

- La formalisation et la mise en activité d'unités de sauveteurs de plage. A la suite d'un appel à candidatures dans la ville et les villages de la commune :
- Nous sélectionnerons des jeunes gens motivés.
- Un accord sera passé avec le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) pour leur formation.
- Ils seront équipés et mis en activité. Les exploitants des plages aménagées qui reçoivent des estivants durant les week-ends auront l'obligation de les employer pour la sécurisation des baigneurs. Des normes sécuritaires leur seront imposées par le moyen d'un Cahier des charges à respecter.
- De même, nous recruteront des jeunes gens en vue de la formation d'une unité de police municipale. Un accord sera passé avec l'Ecole de Police pour leur formation. Ils seront chargés de la sécurité sur les plages et rémunérés par la commune.

## La gestion des urgences

Nous initierons, en collaboration avec le GSPM, l'implantation d'une unité de sapeurs-pompiers civils formés par le GSPM et financés par la commune en collaboration avec des bailleurs de fonds / sponsors que nous démarcherons.

Afin d'aider à la mise en place des actions en faveur des jeunes, nous étudieront l'opportunité de susciter la création d'une ONG d'insertion de jeunes.

## DEMULTIPLIER DES OPPORTUNITES D'INSERTION AU SEIN DE CHAQUE PROJET MIS EN ŒUVRE PAR LA MUNICIPALITE

## ACCELERATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Le programme communal en faveur des femmes devra débiter par leur recensement et leur regroupement par secteur d'activité. Le programme s'appuiera sur les organisations existantes. Il s'agira de les dynamiser et de leur fournir des moyens d'action.

Pour l'autonomisation des femmes, nous développerons une approche par filières :

### LA CONSOLIDATION DE LA FILIERE MANIOC/ATTIEKE

La filière manioc/attiéké occupe une grande partie de la population féminine de la commune. Cependant, cette population est confrontée chaque jour à de grandes difficultés à toutes les étapes de la filière ; la plantation, la récolte et le transport du manioc, le broyage, le séchage et le vannage, la vente d'attiéké. Notre démarche consistera à faciliter leur travail en les aidants à lever les difficultés à chaque étape.

### LA DIVERSIFICATION DE LA FILIERE PECHE

La filière pêche permettra d'insérer les femmes dans les activités post pêche ; l'achat, la fumaison, la conservation par le froid etc. et la mise sur le marché des produits de la pêche.

### LA CULTURE MARAICHERE

La culture maraîchère est susceptible d'être développée dans la commune. En effet, le littoral regorge de bas-fonds propices à la culture de maraîchers. Nous solliciterons l'appui des structures nationales spécialisées (ANADER, CNRA) pour l'encadrement des activités dans la filière.

### L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION DE SEL MARIN

La production du sel marin est une activité régulièrement pratiquée par les habitantes de la commune. Il s'agira pour nous de les organiser afin, en collaboration avec les centres de recherche nationaux (I2T par exemple, de proposer des moyens techniques d'optimisation de de la récolte du sel marin par évaporation de l'eau de mer. Nous encourageront la promotion de l'origine « Jacquville » et organiseront des points de vente.

## RATIONALISATION ET STABILISATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE : CREER LES CONDITIONS D'UNE ECONOMIE DURABLE ET COMPETITIVE EN S'APPUYANT SUR L'EXISTANT

### LA GESTION DU FONCIER

La question de la gestion du foncier reste une question épineuse tant au niveau communal qu'au niveau national. Notre vision est de mettre en œuvre des moyens qui permettent aux familles de

mettre en valeur leurs terres en partenariat avec des promoteurs privés sans pour autant s'en déposséder.

## LE PLAN D'URBANISME DE LA COMMUNE

Depuis l'avènement du pont Philippe Grégoire YACE, la commune dans son ensemble est rentrée dans un cycle d'urbanisation accéléré. Déjà, les lotissements fleurissent sur tout le littoral, sans qu'il soit possible d'en appréhender la cohérence. Nous nous attèlerons dans les plus brefs délais, à faire élaborer par des urbanistes confirmés, un plan d'urbanisme de la commune. Une urbanisation maîtrisée dans un esprit écologique. Il faut que Jacqueville reste propre et coquette Une commune où il fait bon vivre. Ce plan sera présenté à et validé par un collectif représentatif des populations de la commune.

## LA SALUBRITE ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES EDIFICES

L'afflux d'estivants dans la commune durant les week-ends a rendu encore plus cruciale, la question de la salubrité de nos villages, de nos plages et de notre ville. Nous planifierons l'installation de poubelles le long des voies principales. Il s'agira de sensibiliser la population locale et temporaire de fin de semaine sur l'hygiène et la propreté de notre cadre de vie.

Nous organiserons le maintien d'un environnement sain dans la ville de Jacqueville par :

- Le balayage régulier des rues et la gestion des ordures.
- La consolidation et l'entretien des voies secondaires dans la ville de Jacqueville
- La sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement,
- L'installation de poubelles le long des rues,
- La construction et la réhabilitation des canaux d'évacuations d'eaux usées,
- La gestion des ordures et leur traitement Salubrité urbaine

## LES SERVICES PUBLICS

Le service public se doit d'être au service du bien-être de la population. Nous nous attèlerons à :

- L'extension du réseau électrique par le renforcement des capacités des transformateurs de la commune.
- L'amélioration et l'extension du réseau d'adduction d'eau
- La planification sur la durée du mandat des travaux de réfection de voiries
- La mise à disposition d'ambulances pour desservir les villages
- Favoriser l'implantation d'un commissariat

## VALORISATION DES ATOUTS ECONOMIQUES DE LA VILLE

Le potentiel économique de la commune est énorme et couvre aussi bien les secteurs touristiques, commercial, industriel.

## LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Le potentiel touristique de la commune est sans aucun doute un de ses avantages compétitifs clé. En effet, sa position géographique entre mer et lagune et ses sites d'une incomparable beauté ouvrent des perspectives touristiques immenses.

## TRANSPORT LAGUNAIRE

Les sociétés délégataires du service public de transport lagunaire CITRANS et STL prévoient dans leur plan de développement, une ligne Abidjan-Jacqueville qui n'est pas encore en service. Il s'agira d'encourager et de motiver ces acteurs économiques afin que cette ligne soit mise en exploitation

dans les délais les plus brefs. La mise en place de cette ligne suscitera le développement de lignes domestiques entre les localités du département jouxtant le plan d'eau lagunaire.

## FAVORISER L'IMPLANTATION D'UNITES INDUSTRIELLES

Il s'agira de créer, suivant le plan d'urbanisme, une réserve foncière pour l'implantation des industries ainsi que des petites et moyennes entreprises qui priorisent le recrutement de main d'œuvre et des cadres locaux. Nous élaboreront et mettrons en œuvre les conditions idoines pour attirer les entreprises et les encourager à s'installer.

## VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET LOISIRS

Le patrimoine culturel de la commune de Jacquerville est immense. Cependant, les bâtiments coloniaux dans la ville et sur les plages est à l'abandon. Ils pourraient constituer un attrait touristique certain. Le nouveau conseil municipal s'attèlera à attirer des investissements privés vers :

- La réhabilitation et la valorisation des bâtiments de l'époque coloniale ;
- Réhabiliter et exploiter le lac à des fins touristiques en y implantant des activités nautiques ;
- L'opérationnalisation et création d'espaces de loisirs pour les jeunes
- Le maintien, de manière permanente, d'une activité de chantiers liés à l'entretien et à l'embellissement des équipements communaux. Cela contribuera à favoriser l'emploi des jeunes ;
- La création de nouveaux équipements sportifs de proximité dans les quartiers et dans les villages.

## GARANTIR LA QUALITE DE L'EDUCATION

L'éducation de la jeunesse doit être pour nous la garantie de la pérennité de l'impulsion au développement que nous donnerons. L'équipe municipale entreprendra :

- D'initier les démarches auprès des autorités compétentes pour la réhabilité du lycée professionnel de Jacquerville ;
- De favoriser la création d'un centre de formation aux services hôteliers pour pourvoir les unités de la commune en compétences ;
- De construire et d'équiper une bibliothèque municipale ;
- De négocier auprès d'ONG et de donateurs la construction et l'équipement de bibliothèques scolaires dans les écoles primaires et les collèges.

## LES ELUS A L'ECOUTE DES CONCITOYENS

Pour rompre avec des méthodes qui ont discrédité la classe politique et parce que la prise en compte des aspirations de la population exige d'être au plus près d'elle, à son écoute et à son service le nouveau maire et son conseil aménageront leurs calendrier d'audiences de façon à réduire les délais à un niveau acceptable.

Nous donnerons au personnel communal et aux administrés des gages d'impartialité, de justice, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion quotidienne de la commune ;

PROGRAMME MUNICIPAL

INSERTION DES JEUNES			
FILIERE PECHE		SECURITE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter l'école de pêche</li> <li>• Equiper les jeunes diplômés</li> <li>• Organiser la filière</li> <li>• Encourager le développement de l'aquaculture sur la lagune</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former et équiper des unités de sauveteurs de plage.</li> <li>• Former et équiper une unité de police municipale.</li> <li>• Former et équiper une unité de sapeurs-pompiers civils.</li> <li>• Soutenir les ONG d'insertion de jeunes.</li> </ul>	
ACCELERATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES			
FILIERE MANIOC/ATTIEKE	CULTURE MARAICHERE	PRODUCTION DE SEL MARIN	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un mécanisme pour sécuriser l'approvisionnement en manioc.</li> <li>• Faciliter l'acquisition d'unités de broyage et de moyens de transport par les associations de femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les bas-fonds avec l'appui des nationales spécialisées (ANADER, CNRA).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des moyens techniques d'optimisation de cette production en collaboration avec I2T. Faciliter l'acquisition du matériel.</li> <li>• Organiser la vente</li> </ul>	
UNE ECONOMIE DURABLE ET COMPETITIVE			
FONCIER	URBANISME	SALUBRITE ET L'ENTRETIEN	SERVICES PUBLICS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre des moyens qui permettent aux familles de mettre en valeur leurs terres en partenariat avec des promoteurs privés sans pour autant s'en déposséder.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire élaborer par des urbanistes confirmés, un plan d'urbanisme de la commune. Ce plan sera présenté à et validé par un collectif représentatif des populations de la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le balayage régulier des rues et la gestion des ordures.</li> <li>• La consolidation et l'entretien des voies secondaires dans la ville de Jacquville</li> <li>• La sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement,</li> <li>• L'installation de poubelles le long des rues,</li> <li>• La construction et la réhabilitation des canaux d'évacuations d'eaux usées,</li> <li>• La gestion des ordures et leur traitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'extension du réseau électrique.</li> <li>• L'amélioration et l'extension du réseau d'adduction d'eau</li> <li>• La réfection de voiries</li> <li>• L'acquisition d'ambulance</li> <li>• L'implantation d'un commissariat</li> </ul>
VALORISATION DES ATOUTS SOCIAUX-ECONOMIQUES DE LA VILLE			
TOURISME	TRANSPORT LAGUNAIRE	UNITES INDUSTRIELLES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les sites et les monuments</li> <li>• Aménager et sécuriser les plages</li> <li>• Encourager l'implantation de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélérer la desserte de Jacquville à partir d'Abidjan par STL et CITRANS</li> <li>• Encourager les dessertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une réserve foncière pour l'implantation des industries</li> </ul>	

complexes de qualité	inter-village	
CULTURE ET LOISIRS	EDUCATION	GESTION PARTICIPATIVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation et valorisation des bâtiments de l'époque coloniale ;</li> <li>• Réhabilitation et exploitation du lac (activités nautiques) ;</li> <li>• Création d'espaces de loisirs pour les jeunes</li> <li>• Création d'équipements sportifs de proximité dans les quartiers et dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation du lycée professionnel de Jacqueville</li> <li>• Création d'un centre de formation aux services hôteliers;</li> <li>• Construction d'une bibliothèque municipale ;</li> <li>• Construction de bibliothèques scolaires dans les écoles primaires et les collèges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des autorités communales.</li> <li>• Participation de la population aux prises de décision</li> <li>• Impartialité, justice, transparence et bonne gouvernance</li> </ul>